

**Le président de l'université de La Réunion**

Vu le code de l'éducation et notamment l'article D612-1-13 ;

Vu les propositions de l'UFR sciences et technologies ;

**ARRETE**

**Article 1 :** Sont désignés en qualité de présidents et membres pour les commissions d'examen des vœux dans Parcoursup :

**Licence mention Sciences pour l'ingénieur**

**Président :** Brigitte GRONDIN-PEREZ directrice de l'UFR sciences et technologies ou sa représentante Hélène MAGALON directrice adjointe

**Membre :**

Frédéric ALICALAPA responsable de la mention Sciences pour l'ingénieur

**Article 2 :** La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Denis, le 04/04/2020

Le Président de l'Université de la Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE

